

Question présentée par la députée :
M^{me} Ana Roch

Date de dépôt : 22 novembre 2021

Question écrite urgente **Conseillère culturelle, mise au concours ?**

Lors de la séance de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du 2 juin 2021, la conseillère culturelle chargée du livre a précisé être responsable du pôle culture ad interim.

Le poste de conseillère culturelle a été mis au concours récemment et est occupé aujourd'hui. L'intérim s'est terminé au vu de la convocation de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du 24 novembre 2021 qui mentionne que la titulaire est devenue responsable du pôle culture, poste qui n'existait pas au sein de l'OCCS jusqu'au départ de l'ancien directeur.

Mes questions sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat peut-il préciser sur quel budget le poste de responsable du pôle culture a été créé ?*
- *Quand a eu lieu la mise au concours de ce nouveau poste ?*
- *Si mise au concours il y a eu, quand le poste a-t-il été publié dans le bulletin des places vacantes de l'Etat de Genève ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur la classe de fonction validée par l'office du personnel de l'Etat ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à cette question écrite urgente.